

Image not found or type unknown



Désistement d'une procédure d'appel

Par **Michel H**, le **26/08/2016** à **09:16**

Bonjour,

Pouvez vous m'indiquer s'il est possible de se désister d'une procédure d'appel, engagée par notre locataire après un jugement qui a prononcé une procédure d'expulsion?

Depuis cette locataire a trouvé un logement pour fin septembre et nous lui demandons de se désister de son appel, afin d'éviter des frais très inutiles. Est-ce possible et cela l'expose-t-elle?

Merci par avance.